



CHAMBRES D'HOTES REFERENCE

Qu'est-ce que « Chambres d'hôtes Référence » ?

- Contrairement aux autres types d'hébergements touristiques, les chambres d'hôtes peuvent se rallier à des labels (Clévacances, Gîtes de France...) mais ne bénéficient pas de système de **classement mis en place par l'État**.
- C'est à ce titre qu'Office de Tourisme de France a créé la **qualification « Chambres d'hôtes Référence »**, afin de proposer aux propriétaires de chambres d'hôtes une solution **pour garantir à leurs clients la qualité de leur prestation**.

Pourquoi se lancer dans la qualification « Chambres d'hôtes Référence » ?

- L'objectif de « Chambre d'hôtes référence » est d'apporter la possibilité aux chambres d'hôtes non labellisées de **garantir à leurs clients la qualité de leur prestation**. En devenant « chambres d'hôtes Référence » vous participez aussi à **l'amélioration de la qualification de l'offre** d'hébergement touristique sur votre territoire.
- Complémentaire aux labels existants, aucune échelle de valeur n'est établit entre les prestations des différentes chambres d'hôtes Référence, mais **une garantie est donnée sur leur qualité. Cette qualification est valable pour une durée de 5 ans**.



Comment devenir « Chambres d'hôtes Référence » ?

- Afin de devenir Chambres d'hôtes Référence votre prestation doit répondre à un certain nombre de critères établit dans un **référentiel national**.
- Vous devez faire votre demande de qualification auprès de l'ADT 82. Suite à votre demande, une personne habilitée viendra réaliser **une visite de votre chambre d'hôtes** afin de vérifier que celle-ci réponde à **tous les critères du référentiel**. Cette même personne est chargée d'envoyer ensuite votre dossier à une commission départementale qui décide de l'attribution de la qualification « Chambres d'hôtes Référence ».

Quel est le coût de la qualification?

- De 1 à 2 chambres = 90€
- De 3 à 4 chambres = 120€
- Pour 5 chambres : 150€

Qui dois-je contacter?

- Si la démarche « Chambres d'hôtes Référence » vous intéresse, rapprochez-vous de Armelle Guidicelli à l'ADT 82 au 05.63.21.79.65. armelle.guidicelli@tourisme82.com